

Consultation du Comité de coordination de la recherche au Canada

Rapport sommaire des mesures proposées pour renforcer le rôle des sciences au Canada

Novembre 2018

Renforcer le rôle des sciences au Canada

À l'été 2018, le [Comité de coordination de la recherche au Canada](#) (CCRC) a lancé une consultation nationale dans le but de renforcer le soutien à la science au Canada et de positionner le Canada parmi les chefs de file mondiaux en matière de recherche. C'était là l'occasion pour les Canadiens, la communauté des chercheurs et la prochaine génération de scientifiques, d'universitaires et d'étudiants de contribuer à façonner le milieu de la recherche au Canada, en fournissant des commentaires et des conseils sur les propositions relatives à trois priorités clés :

1. mettre sur pied un nouveau fonds interorganismes pour soutenir la recherche internationale et interdisciplinaire qui présente des risques élevés et qui demande des résultats rapides;
2. renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans la recherche au Canada;
3. améliorer le soutien offert aux chercheurs en début de carrière.

La consultation a été complétée par des activités de mobilisation et un dialogue avec les communautés autochtones.

Participation de la communauté des chercheurs

Pour favoriser une discussion nationale élargie et constructive, le CCRC a invité les chercheurs, les administrateurs et les parties prenantes du Canada à participer de différentes façons :

- **Tables rondes régionales** : plus de 240 chercheurs et administrateurs de 47 universités et de quatre collèges ont participé à huit discussions d'une demi-journée dans des établissements de partout au pays. Le CCRC remercie les établissements d'accueil d'avoir reçu, dans le cadre de chaque événement, des chercheurs et des administrateurs issus de différentes disciplines et possédant des expériences variées.
- **Consultation en ligne** : 926 personnes ont participé à la consultation en ligne dont les membres du CCRC, les universités, les collèges et les associations universitaires ont fait la promotion sur le Web et les médias sociaux.
- **Participation des parties prenantes** : plus de 20 organismes, associations et établissements ont invité leurs membres à préparer des présentations.
- **Conseils de direction** : divers chercheurs, administrateurs et représentants d'autres secteurs de la société qui siègent aux conseils de direction des organismes subventionnaires membres du CCRC ont contribué à la discussion en participant à des rencontres qui se sont tenues en juin 2018.

Le CCRC et ses organismes membres remercient les chercheurs, les administrateurs, les organismes et les associations représentant les universités et les collèges, les disciplines universitaires, les professeurs d'université, les chercheurs postdoctoraux et les étudiants des cycles supérieurs de leur participation. Plus de 1 500 personnes ont contribué à l'élaboration de politiques et de programmes qui permettront de renforcer la recherche au Canada. Nous espérons poursuivre cette discussion pendant les prochaines années.

Orientation de la discussion

Afin de donner suite aux priorités du gouvernement et de partager l'expérience des organismes subventionnaires en matière de conception de programmes et d'élaboration de politiques avec la communauté des chercheurs, le CCRC a orienté la consultation sur des propositions préliminaires concernant chacune des trois priorités clés. Les participants ont été invités à réagir à ces propositions et à faire part de leurs commentaires sur chacun.

Les sections qui suivent présentent de courtes descriptions des propositions préliminaires, des principaux enjeux qui ont été soulevés et des recommandations qui ont été faites. Ces éléments seront pris en compte dans le cadre de la conception finale du nouveau fonds interorganismes et des plans d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et de soutien aux chercheurs en début de carrière.

Fonds interorganismes

Proposition

Le Budget 2018 a proposé d'investir 275 millions de dollars sur cinq ans, et 65 millions de dollars par année par la suite, à la création d'un fonds interorganismes qui soutiendra la recherche internationale et interdisciplinaire qui présente des risques élevés et qui demande des résultats rapides. Le CCRC a proposé de concevoir un programme qui comporte deux mécanismes de financement et un processus d'évaluation modifié.

- Le premier mécanisme de financement, conçu pour fournir des fonds de démarrage et appuyer les projets de grande envergure, est destiné aux projets de recherche interdisciplinaire présentant des risques élevés dans tous les domaines et encourageant fortement la collaboration internationale.
- Le second mécanisme de financement sera conçu pour réagir rapidement à des défis nationaux urgents et à des occasions de collaboration internationale à durée de vie critique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, voir l'ébauche de la proposition

Commentaires de la communauté

Une majorité de participants estime que le fonds proposé pourrait atteindre ses objectifs et répondre à un besoin important. Beaucoup d'entre eux font des suggestions éclairées et constructives sur les sujets énoncés ci-dessous.

Définition de concepts et de priorités clés

Voici les commentaires qui sont revenus le plus souvent :

- Beaucoup de participants recommandent que les organismes subventionnaires fournissent des définitions, des lignes directrices, des critères d'évaluation et des indicateurs de réussite clairs concernant les termes « risques élevés », « interdisciplinaire » et « transformationnelle ».

- La plupart des participants recommandent de mettre l'accent sur une recherche interdisciplinaire de qualité supérieure qui présente des risques élevés et a le potentiel de changer les paradigmes et la société. Ils sont nombreux à reconnaître que ce type de recherche peut entraîner le chevauchement de disciplines au sein d'un même organisme subventionnaire.
- Les chercheurs insistent sur la nécessité d'assurer la qualité et l'équité des collaborations interdisciplinaires.
- Les points de vue sont partagés quant à l'importance des collaborations internationales dans les petits projets en phase initiale.

Modification de la culture de l'évaluation

Une majorité de participants est d'avis que la culture de l'évaluation doit être modifiée pour récompenser la recherche internationale et interdisciplinaire qui présente des risques élevés et qui demande des résultats rapides, et la plupart d'entre eux conviennent que les mesures suivantes sont nécessaires :

- définir clairement les concepts clés et fournir des lignes directrices et des critères comportant de multiples mesures pouvant être adaptées aux universités, aux collèges et aux autres candidats;
- exiger des candidats qu'ils tiennent compte de l'équité, de la diversité et de l'inclusion ainsi que des chercheurs en début de carrière dans la conception de la recherche;
- créer des comités d'évaluation qui regroupent des membres de la communauté internationale et des personnes rendues à différentes étapes de leur carrière qui connaissent bien la recherche interdisciplinaire;
- former le personnel, les évaluateurs et les chercheurs en ce qui concerne la recherche interdisciplinaire qui présente des risques élevés, les questions d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que la recherche menée en début de carrière;
- utiliser un processus d'évaluation anonyme.

Peaufinage du type et de la valeur des subventions

Presque tous les participants recommandent de financer un grand nombre de petits projets (subventions de démarrage) afin d'inciter plus de chercheurs à soumettre des projets présentant des risques plus élevés, d'accroître la diversité des chercheurs et des projets financés et d'encourager un plus grand nombre de chercheurs en début de carrière à présenter une demande.

Voici d'autres suggestions qui ont été faites :

- Parmi ceux qui suggèrent des modifications, beaucoup aimeraient que l'on prenne en considération la création d'un volet offrant un très petit mécanisme de financement qui soutiendrait le développement de nouvelles idées et de nouveaux partenariats. D'autres suggèrent des rétroactions et des mécanismes visant à faciliter la création de partenariats. Étant donné qu'il faut du temps pour créer des partenariats, certains suggèrent d'accorder des subventions sur trois à cinq ans dans le cadre de subventions de démarrage, ou de créer des mécanismes pour faciliter la transition de petits projets en phase initiale à de plus gros projets.
- Pour encourager la participation des chercheurs en début de carrière, beaucoup de participants suggèrent d'autoriser deux chercheurs principaux à mener les projets et d'offrir des mesures incitatives ciblées.

- Pour favoriser la diversité, beaucoup de participants recommandent de mettre en place des mesures qui permettraient à des chercheurs issus d'établissements de types et de tailles variés de participer (p. ex. allègement des fonctions d'enseignement; accueil et intégration).
- Les représentants des établissements recommandent d'inclure un soutien à l'infrastructure pour promouvoir les objectifs en matière de recherche interdisciplinaire et internationale, d'équité, de diversité et d'inclusion et de recherche menée en début de carrière, ainsi que pour en rendre compte.

Élaboration des appels spéciaux

La plupart des participants aux tables rondes et des répondants en ligne recommandent que les organismes subventionnaires définissent les appels spéciaux par le truchement d'appels ouverts sur des thèmes élargis, ou de processus de consultation de « bas en haut ». Une minorité suggère de mettre à contribution les organismes consultatifs, propose des sujets précis, ou recommande d'adopter des principes pour établir les priorités. Quelques participants déclarent être au fait d'occasions offertes aux Canadiens pour participer à des programmes de recherche internationaux.

Beaucoup d'associations nationales et d'établissements se disent favorables à ce que les trois organismes fédéraux qui financent la recherche – à savoir les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines – et la Fondation canadienne pour l'innovation collaborent avec d'autres organismes. Ils se disent aussi favorables à ce qu'un soutien soit apporté aux Canadiens pour qu'ils participent à des programmes internationaux.

Renforcer l'équité, la diversité et l'inclusion dans la recherche

Proposition

Afin d'éliminer les obstacles structureaux, institutionnels et comportementaux qui restreignent l'accès des chercheurs des groupes sous-représentés aux programmes des organismes subventionnaires, le CCRC a proposé l'ébauche d'un plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le but d'opérer un changement de culture au sein du secteur de la recherche. La proposition repose sur trois piliers stratégiques :

- **Un accès équitable au soutien à la recherche** : inclure les questions d'équité, de diversité et d'inclusion pour renforcer les équipes, les modèles et les processus de recherche; réorienter « l'excellence en recherche »; former le personnel et les évaluateurs en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion.
- **Une participation équitable** : intégrer les questions d'équité, de diversité et d'inclusion dans les politiques de financement, les critères de sélection et les processus; réaliser au Canada un programme pilote dérivé de l'initiative Athena Swan et du programme ADVANCE de la National

Science Foundation (NSF) du Royaume-Uni; améliorer la représentation au moyen de mesures ciblées; promouvoir la science pour sensibiliser le public aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion; obliger les établissements à adhérer aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

- **Des données pour une prise de décision fondée sur des données probantes** : inclure des questions d'auto-identification plus détaillées à l'intention des candidats comportant l'option « Je préfère ne pas répondre »; inclure des questions d'auto-identification de base auxquelles tous les candidats doivent répondre; produire des rapports d'étape et des rapports statistiques annuels.

Pour obtenir de plus amples renseignements, voir [l'ébauche du plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#)

Commentaires de la communauté

Les participants appuient dans une large mesure l'initiative du CCRC et mettent l'accent sur les façons dont les organismes subventionnaires devraient définir la diversité et l'excellence en recherche, concevoir les programmes et instaurer le processus d'évaluation. Beaucoup d'entre eux font des suggestions éclairées et constructives sur les éléments suivants.

Définition de « diversité » et d'« excellence en recherche »

De nombreux participants reconnaissent que la diversité et l'inclusion sont des moyens essentiels pour atteindre l'excellence en recherche. Ils recommandent d'accorder plus d'importance à une gamme plus vaste de critères de sélection, dont notamment l'appartenance à une équipe, les éléments relatifs à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans la méthodologie de recherche, le mentorat et la formation, l'intégrité en recherche (transparence en matière de préjugés; disponibilité des données) et l'engagement communautaire. Un certain nombre de participants incitent les organismes subventionnaires à inclure la diversité dans la taille et le type des organisations, des partenariats de recherche et des collectivités qu'ils mobilisent.

Néanmoins, une minorité de participants soutiennent que l'« excellence en recherche » est différente de l'« inclusion » et, par conséquent, qu'elle devrait demeurer axée sur la publication ou des domaines spécifiques.

Peaufinage des programmes de recherche

Pour les programmes existants, les participants ont fait les recommandations suivantes :

- améliorer les documents d'orientation;
- offrir aux chercheurs, aux évaluateurs et au personnel une formation et un mentorat en matière d'équité, de diversité et d'inclusion;
- demander aux chercheurs d'expliquer comment ils favoriseront leurs objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans leur recherche et au sein de leur équipe;
- demander aux organismes subventionnaires de suspendre les subventions attribuées aux chercheurs en congé et de rendre plus acceptable le signalement des congés;

- accroître les investissements dans la recherche menée par les chercheurs, les bourses de doctorat et les bourses postdoctorales, la recherche menée en début de carrière de façon générale et la recherche menée par les groupes sous-représentés, ainsi que considérer comme essentielle la définition de la réussite, du suivi et de la production de rapports sur l'état d'avancement de la recherche.

Pour accroître la mobilisation des étudiants des niveaux secondaire et postsecondaire issus des groupes sous-représentés, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

- élaborer des initiatives visant à attirer des étudiants sur les campus et à favoriser le réseautage;
- financer la recherche réalisée avec des groupes sous-représentés ou au sujet de ces groupes;
- élaborer des mesures visant à encourager une perspective autochtone en recherche.

Tous les participants demandent aux organismes subventionnaires de travailler avec les établissements pour tirer parti de leurs initiatives ou les aider à élaborer et à mettre en œuvre des mesures relatives à l'équité, à la diversité et à l'inclusion en établissant des normes quant à l'admissibilité des établissements et des lignes directrices concernant la formation sur l'équité, la diversité et l'inclusion. Pour leur part, les représentants des établissements recommandent de faciliter la mise en œuvre de normes nationales en prévoyant le soutien des coûts indirects de la formation, de la promotion et de l'établissement de rapports, et en appuyant les participants autochtones de la communauté des chercheurs.

Modification de la culture de l'évaluation

Selon presque tous les participants, il est très urgent, mais difficile, de changer la culture de l'évaluation. Voici les commentaires les plus courants sur le sujet :

- La majorité des participants recommandent fortement la mise sur pied de comités d'évaluation diversifiés s'appuyant sur le remplacement fréquent de leurs membres, une formation pour les chercheurs, les évaluateurs et le personnel, l'amélioration des documents d'orientation, la formulation de commentaires substantiels et la mise en œuvre d'un processus d'évaluation anonyme.
- Pour répondre aux besoins des chercheurs qui prennent congé, la plupart des participants recommandent de permettre une évaluation du rendement sur une plus longue période ou de limiter les évaluations à la période durant laquelle les chercheurs ne sont pas en congé. Un certain nombre de participants encouragent les évaluateurs à faire des arrangements semblables pour les chercheurs à temps partiel (comme les cliniciens ou ceux qui travaillent dans d'autres secteurs).
- D'autres participants encouragent l'élaboration de mesures visant à garantir des taux de réussites semblables pour tous les groupes, à adapter les mesures d'évaluation pour les femmes et les chercheurs communautaires et à réduire les préjugés à l'encontre des établissements plus petits.
- Parallèlement, certains participants affirment que l'évaluation ne démontre aucun préjugé et qu'elle devrait rester fondée exclusivement sur la notion acceptée du mérite et du potentiel.

Programmes modèles

Beaucoup de participants ont appuyé l'idée d'établir des versions canadiennes de l'initiative Athena SWAN, du programme ADVANCE de la NSF et de nombreux exemples d'autres programmes modèles déjà implantés au Canada et à l'étranger.

Soutien pour les chercheurs en début de carrière

Proposition

Le CCRC a proposé de définir les chercheurs en début de carrière comme étant les personnes ayant acquis cinq années d'expérience ou moins – congés exclus – depuis l'obtention de leur premier poste de chercheur. Il a aussi proposé de répartir équitablement le financement entre les étapes de carrière en établissant une correspondance entre le financement disponible à chaque étape et sa proportion dans l'ensemble de la communauté des chercheurs. Enfin, il a proposé l'ébauche d'une politique fondée sur trois piliers stratégiques :

- **Un accès équitable au soutien à la recherche** : augmenter la valeur ou la durée du financement accordé aux chercheurs en début de carrière; réserver une portion du financement aux chercheurs en début de carrière – et, au fil du temps, à tous les chercheurs, peu importe l'étape où ils en sont dans leur carrière – compte tenu des pressions qu'ils subissent relativement à la présentation de demandes; donner des commentaires plus étoffés aux chercheurs qui présentent leur première demande.
- **Une participation équitable** : offrir aux étudiants de doctorat et aux chercheurs postdoctoraux l'accès au perfectionnement professionnel; appuyer les congés d'apprentissage par l'expérience des chercheurs de doctorat et des chercheurs postdoctoraux; favoriser la participation des chercheurs postdoctoraux et des chercheurs en début de carrière à l'évaluation.
- **Des données pour des prises de décisions fondées sur des données probantes** : établir une définition commune de « chercheur en début de carrière » afin de l'utiliser comme fondement pour peaufiner la définition de toutes les étapes d'une carrière; surveiller et déclarer les résultats des chercheurs en formation, des chercheurs en début de carrière et des chercheurs plus avancés dans leur carrière; produire des rapports annuels pour orienter les changements futurs.

Pour obtenir de plus amples renseignements, voir [l'ébauche du plan d'action concernant les chercheurs en début de carrière](#)

Commentaires de la communauté

La plupart des participants appuient la proposition du CCRC et mettent l'accent sur la meilleure façon de définir le « début de carrière », les changements pouvant être apportés aux programmes et à l'évaluation ainsi que les manières d'assurer le suivi de l'avancement professionnel. Beaucoup d'entre eux font des suggestions éclairées et constructives sur les éléments suivants.

Définition des étapes d'une carrière et de l'expérience

Beaucoup de participants estiment que la définition proposée était juste, mais un grand nombre d'entre eux suggèrent d'autoriser une certaine souplesse pour les chercheurs à temps partiel. Bon nombre de participants recommandent d'élaborer une définition comparable pour les « chercheurs en milieu de carrière » en tenant compte des défis propres à ces derniers.

Peaufinage des programmes de recherche et de formation

Les participants s'entendent généralement sur le fait que les organismes subventionnaires devraient augmenter le financement destiné aux chercheurs en début de carrière. Ils proposent notamment :

- d'offrir une aide directe, par l'entremise de concours distincts, aux chercheurs en début de carrière ou à des étapes précises de leur carrière;
- d'offrir aux nouveaux titulaires d'un doctorat un plus grand nombre de bourses postdoctorales qui soient d'une valeur plus élevée et d'une plus longue durée ainsi que des chaires de recherche du Canada de niveau 2;
- d'offrir la possibilité d'agir à titre de cochercheurs;
- d'accorder aux chercheurs postdoctoraux une plus grande souplesse quant au lieu d'utilisation de leur financement ainsi qu'à sa durée et à la façon d'en disposer;
- de favoriser une plus grande harmonisation des programmes de formation et un soutien accru pour le mentorat et le perfectionnement professionnel non universitaire.

Financement égal

Selon bon nombre de participants, un « financement équilibré » aiderait les chercheurs en début de carrière, favoriserait le maintien en poste des talents et accroîtrait l'ouverture, la concurrence et l'innovation au sein de la communauté des chercheurs. La plupart des participants craignent toutefois que l'initiative réduise le financement pour les chercheurs en milieu de carrière ou les chercheurs chevronnés, ce qui pourrait créer des divisions au sein de la communauté et inciter les chercheurs à quitter le Canada. D'autres participants font valoir que cette approche aurait peu d'effet sur le financement mis à la disposition des chercheurs en début de carrière. Beaucoup de participants proposent aux organismes subventionnaires de rendre égaux le taux de succès des chercheurs en début de carrière et celui des chercheurs chevronnés.

Modification de la culture de l'évaluation

La majorité des participants sont d'avis que les processus d'évaluation doivent tenir compte de l'étape de la carrière. La plupart indiquent qu'il faudrait prêter une attention particulière aux chercheurs en début de carrière lors de concours ouverts, pressent les organismes subventionnaires d'inclure des chercheurs en début de carrière à titre d'observateurs ou de membres au sein des comités d'évaluation ou demandent des commentaires plus nombreux et de meilleure qualité de la part des comités d'évaluation.

Suivi de l'avancement professionnel

La majorité des participants encouragent la collecte de données pour améliorer la compréhension des défis que doivent relever les chercheurs en début de carrière, mais ils sont moins convaincus de l'importance du suivi et de la production de rapports comme moyen visant à aider concrètement ces derniers dans leur avancement professionnel. Ils connaissent très bien les identifiants uniques permanents (surtout ORCID), les ont utilisés par le passé et recommandent leur usage pour produire de meilleures données et obtenir une reconnaissance internationale.

Orientations futures

Inspirés du processus de consultation et du mandat du CCRC, de nombreux intervenants et participants aux tables rondes demandent aux membres du CCRC de se montrer audacieux, de prendre des risques et de s'ouvrir aux nouvelles idées au moment de proposer des orientations futures.

La plupart des participants pressent les organismes subventionnaires de réduire les fardeaux administratifs en coordonnant et en harmonisant mieux les politiques et les processus. Pour y parvenir, ils recommandent d'éliminer les différences entre les règles d'admissibilité, de simplifier les processus de demande et de permettre aux chercheurs de demander du financement à plusieurs organismes subventionnaires.

Ils proposent aussi de développer une masse critique de personnes qui comprennent l'évaluation interdisciplinaire et de prendre en considération les mesures introduites par les organismes qui financent de multiples disciplines ou qui tentent d'améliorer la coordination entre les disciplines. Certains participants encouragent la création de plus grandes et de meilleures occasions de financement interdisciplinaires, alors que d'autres appuient l'orientation générale tout en réclamant une approche équilibrée.

Des chercheurs et des administrateurs recommandent également au CCRC de résoudre les problèmes qui chevauchent plusieurs disciplines, comme la nécessité d'améliorer l'accès et la gestion de l'infrastructure de recherche numérique, les coûts indirects de la recherche et les efforts nationaux déployés pour renforcer la recherche et la capacité de recherche autochtones.

Enfin, les participants pressent le CCRC de travailler étroitement avec la communauté des chercheurs et de soutenir un dialogue national concernant ces initiatives et l'élaboration de priorités nationales.